



# **BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE**

BIFAO 58 (1959), p. 39-47

## Jean Sainte Fare Garnot

Sur le rôle du vocalisme en ancien égyptien et en copte, notamment en dialecte sahidique.

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT [ifao.egnet.net](mailto:ifao.egnet.net)). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## Dernières publications

- |               |  |  |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34                       | Sylvie Marchand (éd.)  |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i>  | Sandra Lippert   |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i>   | Gérard Roquet, Victor Ghica  |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i>   | Anne-Sophie von Bomhard  |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i>  | Nikos Litinas  |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>                   | Jean-Charles Ducène  |

SUR LE RÔLE DU VOCALISME  
EN ANCIEN ÉGYPTIEN ET EN COPTE  
NOTAMMENT EN DIALECTE SAHIDIQUE<sup>(1)</sup>

PAR

JEAN SAINTE FARE GARNOT

Le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens ne note pas les voyelles<sup>(2)</sup>. Il en résulte qu'au premier abord un assez grand nombre de formes, notamment de formes verbales, sont semblables, et que l'étude du contexte seul permet de les distinguer. Un groupe tel que  par exemple, se transcrira *Sdm.t* ou *Sdm.t(w)*. Dans le premier cas, il peut s'agir d'une forme *Sdm.f*, deuxième personne, féminin singulier (perfectif ou imperfectif), d'une forme *Sdm.t-f*, d'une forme relative féminine (imperfective), enfin d'un participe féminin, actif ou passif, imperfectif ou perfectif. Dans le second cas, nous aurons affaire à la forme périphrastique dite « passif en

<sup>(1)</sup> J'ai traité le même sujet, sous une forme différente, dans une communication présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (22 juin 1957) et publiée dans les *Comptes rendus des séances* de cette même Académie, année 1957 (1958), p. 140-145. Dans le présent article, toutes les formes coptes que ne suit (entre parenthèses), aucune mention spéciale, telle que (A.) = Akhmimique, (B.) = Bohairique, sont empruntées au dialecte sahidiq, de Haute Égypte.

<sup>(2)</sup> C'est du moins l'opinion la plus communément reçue, depuis toujours et, pour ma part, je la crois juste. Toutefois Vycichl estime que le suffixe du pluriel masculin, selon lui vocalique (*u*), était noté par  (9), dans l'écriture. Il n'a jamais été contesté, d'autre part, que certaines consonnes dites faibles ou instables n'aient, dans les cartouches des Ptolémées ou des empereurs, servi à noter des voyelles grecques ou latines. Le fait demeure, naturellement, exceptionnel.

*-tw* »<sup>(1)</sup>. On a donc le choix, si l'on veut interpréter le groupe , entre neuf formes grammaticales d'apparence identique.

En fait, dans l'Antiquité, la question du choix ne se posait pas, du moins se posait d'une manière beaucoup moins troublante. Chacune de ces formes présentait en effet un vocalisme particulier, qui limitait les possibilités de confusion, quand il ne les faisait pas absolument disparaître<sup>(2)</sup>. C'est ce que nous apprend l'étude du copte. Cette langue, aboutissement de l'égyptien ancien, fait appel, dans l'écriture, aux ressources de l'alphabet grec, complété par quelques signes empruntés à la cursive « démotique », et donc note les voyelles. Quoique, dans bien des cas, ils n'aient conservé que des épaves de formations anciennes, les dialectes coptes nous mettent en présence d'une richesse de vocalisme dont les textes hiéroglyphiques ne permettaient absolument pas de mesurer l'étendue. Trois séries d'exemples, empruntés au répertoire si vaste et si précis constitué par W. E. Crum<sup>(3)</sup>, suffiront pour illustrer ce point.

Soit la racine  $\sqrt{htr}$  « lier », « accoupler » (au sens d'atteler), en égyptien ancien  (Wörterbuch der aegyptischen Sprache III, 202). Il en subsiste, dans celui des dialectes coptes, le sahidique qui, par son origine (thébaine) a des chances de nous avoir transmis l'héritage de la *κονη* constituée, vraisemblablement, sous le Nouvel Empire égyptien, cinq dérivés, représentés par dix formes. À ces formes correspondent neuf vocalismes et cinq structures phonétiques différentes. Examinons d'abord le verbe. En copte, langue analytique, le système verbal si riche, du temps de l'ancien égyptien, langue synthétique, n'a gardé que quatre formes, le participe conjonctif, appelé ainsi parce qu'il ne se rencontre qu'en composition (par exemple **כַּיְ-הַרְפֵּ** « ivrogne », littéralement « buvant du vin »), l'impératif, l'infinitif et le qualitatif. Celui-ci, aboutissement lointain du « pseudo-participe » égyptien, sert de passif aux verbes transitifs et, dans les verbes intransitifs, exprime le résultat d'une action ou la permanence d'un état. De ces quatre formes, la racine  $\sqrt{htr}$  n'a elle-même conservé en copte que l'infinitif *hōtēr* (**χωτέρ**)

<sup>(1)</sup> Cf. Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*, 2<sup>e</sup> éd., 1955, §§ 301-305.

<sup>(2)</sup> Est-il besoin de rappeler qu'en arabe, par exemple, et dans d'autres langues sémi-

tiques le vocalisme joue un grand rôle dans la différenciation des formes grammaticales ?

<sup>(3)</sup> W. E. Crum, *A Coptic Dictionary*, Clarendon Press, Oxford 1939.

et le qualitatif *hōtr* (ሃጥር), du moins à l'état absolu, c'est-à-dire lorsque ces formes, accentuées, sont employées de façon indépendante, sans faire bloc avec un autre mot qui les suit. On remarquera immédiatement que la voyelle accentuée ne varie point dans son timbre, mais s'abrége au qualitatif, et ceci résulte de ce que les deuxième et troisième consonnes, *t* et *r*, séparées par une voyelle atone à l'infinitif, sont maintenant en contact direct au qualitatif, fermant ainsi la syllabe accentuée qui, dès lors, selon une loi constitutive de la phonétique égyptienne, ne peut rester longue. Tant par leur vocalisme, long dans un cas, bref dans l'autre, que par la répartition différente des consonnes et des voyelles, l'infinitif et le qualitatif de *htr* sont donc impossibles à confondre.

Mais l'infinitif de *htr* se présente encore, en copte, sous deux autres aspects, dont l'étude nous révèlera une particularité de la langue très importante. À côté de l'état absolu accentué, il existe une forme réduite, inaccentuée, et une seconde forme accentuée, mais dont l'équilibre phonétique est différent. La première a reçu le nom d'« état construit », comme en sémitique. La seconde dont, sauf erreur, il ne subsiste que des traces en sémitique, est dite « état pronominal », parce qu'elle fait corps avec un pronom suffixe, l'accent étant placé entre la dernière consonne et celui-ci.

*Hōtēr* (ሃጥሬ) qui possède les deux sens, transitif « lier » et intransitif « aller par paire », a lui-même pour états construits deux formes. L'une, *hōtr-* (ሃጥር-) a conservé son timbre, la voyelle — atone — étant, naturellement, abrégée. L'autre, évidemment plus récente, est *hētr-* (ሃጥር-), dans laquelle une voyelle — atone — a perdu son timbre. Quant à l'état pronominal, il ne présente qu'une seule forme, identique à celle du qualitatif et, comme elle, portant l'accent : *hōtr-* (ሃጥር-). Notons, pour en finir avec le verbe, que l'infinitif *hōtēr* est une forme refaite sur le qualitatif, dans lequel, très régulièrement, le *r* est conservé, parce qu'il a cessé d'être final (ሃጥር dérive de l'ancien égyptien \**hōtr.ew*, pseudo-participe, 3<sup>e</sup> personne du singulier). L'infinitif devrait être \**hōtē*, le *r* final tombant en copte lorsqu'il suit une voyelle atone (par exemple dans *noute* [ኖችተ] « dieu » < \**ntr* et probablement déjà en égyptien classique).

Les dérivés substantиваux de la racine  $\sqrt{htr}$  sont, en copte, au nombre de quatre. Le premier n'est autre que l'infinitif substantivé dans le sens de

«joug»; son vocalisme est donc le même, soit *hótér* (χωτήρ). Le second, qui signifie «jumeau», «double», remonte à l'ancien égyptien  (Wörterbuch III, 199). D'après son vocalisme et son accentuation : *hătré* (χατρέ), c'est un *nisbé*, dérivé en *yod* final et comme tel accentué sur la finale, ce qui implique un équilibre phonétique différent. On connaît, de ce *nisbé*, deux pluriels, au reste secondaires (analogiques), dans lesquels la voyelle accentuée est redoublée (pour compenser la chute de la finale *i*?): *hătréeou/hătréeouě* (χατρέευ/χατρέευε). Le pluriel régulier présenterait un autre vocalisme encore, soit, très probablement : \**hătréou* (\*χατρήυ) < \**hătré.iěw*. Le vocalisme et la structure phonétique de χατρέ se retrouvent dans un troisième dérivé qui n'est autre que le précédent, suivi du suffixe *-s* : *hătré-s* (χατρές) «attelage». Le quatrième dérivé, le nom du «cheval», c'est-à-dire l'animal qu'on attelle par paires, présente une structure analogue, l'accent étant placé entre l'avant-dernière et la dernière consonne, mais son vocalisme est différent, la voyelle accentuée étant un *o* bref : *htō* (χτό). Au singulier, le *r* final tombe, selon la règle évoquée plus haut et il reparaît au pluriel, celui-ci se formant par adjonction d'un suffixe *-ěw*. Mais, du même coup, la voyelle accentuée, se trouvant en syllabe ouverte, s'allonge et l'on a la forme *htór* (χτώρ), provenant de l'ancien égyptien \**htór(.ěw)*. Il en est de même au féminin, que l'on obtenait par adjonction d'une finale atone *-ět*, puis, après chute du *t*, *-ě* (e); toutefois, dans ce dernier cas, le *ě* final atone subsiste et l'on a *htórē* (χτώρε) «jument», féminin de *htō* «cheval». Ce n'est pas tout. Sur le pluriel masculin *htór*, on a créé, par suffixation d'une finale en *-e* long (correspondant, en ancien égyptien, à  / ), un collectif singulier *htóré* (χτώρη), attesté seulement dans le dialecte de Mani (Psaumes III, 25), qui est un véritable monstre, puisqu'il possède *deux* voyelles longues, donc accentuées, ce que l'ancien égyptien et le copte n'admettent pas<sup>(1)</sup>. Le plus curieux est que l'on a doté ce barbarisme, issu d'un pluriel, d'un autre pluriel, celui des collectifs en *ě* final. Le dialecte akhmimique nous a conservé ce pluriel de pluriel : *htoúréouě* (χτούρεευε) dans lequel la voyelle *ó* (ω) du sahidique est passée à *oú* (ού), comme il arrive souvent dans cette position.

<sup>(1)</sup> Il arrive — seulement dans les mots empruntés — que l'on trouve *deux* voyelles longues à la suite l'une de l'autre (par ex. dans προφητής = grec προφήτης), une seule étant accentuée.

Les faits qui viennent d'être passés en revue auront mis en valeur, du moins nous l'espérons, les grandes possibilités qu'offrait à la langue égyptienne et à son héritier, le copte, les variations du vocalisme interne. Nous avons choisi un exemple caractéristique; il n'est nullement isolé. Une démonstration analogue pourrait être faite sur la racine  $\sqrt{hbs}$  « couvrir », d'où « habiller ». Le verbe, qui correspond à l'ancien égyptien § JPT (Wörterbuch III, 64), présente les mêmes caractéristiques que *hōtēr*, à ce détail près que l'état construit en *ō*- a déjà disparu, éliminé par la forme en *-ē*. On a donc : infinitif *hōbēs* (2ωBC), état construit *h(ē)bs-* (2KC-), état pronominal *hōbs-* (2KC-), qualitatif *hōbs* (2OB). Le *nisbē* \**hābsē* (\*2ΛBCC) manque et l'infinitif substantivé *hōbēs* « vêtement » est remplacé par un autre substantif du type 12°3, soit \**hbōs* (2B0C), pluriel (régulier) *hbōs* < \**hbōs*(.ēw). Le féminin de ce substantif n'existe pas (on attendrait \**hbs.t* > \**hōbsē*), mais on connaît un dérivé en *ō* long final : *hbsō* (2B0C0) que nous n'avons pas rencontré encore et dont la formation (mais non le vocalisme) est semblable à celle des dérivés en *-ē* long final. Ce dérivé qui signifie, lui aussi, « vêtement », a pour pluriel *hbsōouē* (2B0C00ΥΕ), qui remonte à l'ancien égyptien \**hbsōw.wē(t)*. On pourrait aussi enquêter, dans des conditions tout aussi intéressantes, sur telles racines qui sont connues exclusivement par des substantifs. La racine  $\sqrt{sni}$ , par exemple, se retrouve en copte dans les formes suivantes : *snājou* (CΝΑΥ), « deux » qui est un ancien duel (\**sni.wi*); *sōni* (CON), « frère », état construit *sēn-* (CΝ-, var. CΕΝ-), pluriel *snēou* (CΝΗΥ) < \**snēj*(.ēw), féminin *sōne* (CΩΝΕ), forme refaite sur le singulier (on attendrait \**sōonē* < *sōnj.ē(t)*, comme on a *bōonē* < *bōjnē(t)*, dans ΕΙΕΡ ΒΟΟΝΕ « mauvais œil »).

Encore ne s'agit-il, on l'a vu, que d'épaves. Tout, semble-t-il, indique en effet que les matériaux de la langue étaient, en ancien égyptien, plus abondants encore et plus variés. Théoriquement, compte tenu de l'existence de trois nombres : singulier, duel, pluriel et de trois « états » au moins (il existe aussi une forme inaccentuée de l'état absolu, dans certains mots, par exemple -ΝΤ, sur  $\sqrt{ntr}$ , état absolu ΝΟΥΤΕ, dans 2ΟΝΤ, *hōnt* « prêtre », ancien égyptien *hm-ntr* ΗΠ), tout substantif égyptien pouvait, à l'époque ancienne, se présenter sous neuf formes qui, toutes, présentaient un vocalisme différent. L'importance de ce mode de dérivation était si bien comprise des habitants de la

vallée du Nil qu'il a été étendu, vraisemblablement sous la domination macédonienne, aux mots grecs empruntés. Non seulement on a « nationalisé » des substantifs grecs en les faisant précéder de l'article égyptien, ainsi **πΙΣΦΩΜΑ** « le corps » (*p* + *σῶμα*), **ΤΙΡΗΝΗ** « la paix » (*t* + *εἰρήνη*), mais on leur a donné des pluriels égyptiens et ces pluriels étaient obtenus à la fois par suffixation et par variation du vocalisme interne, *Psychōouē* (ΨΥΧΟΟΥΥΕ), « âmes »; *ēpistolōouē* (επιστολοοουε), « lettres », pluriels de *Psychē* et d'*Epistolē*, sont formés comme si ces deux mots étaient des collectifs égyptiens en *ē* final. Mieux encore, on a doté deux prépositions grecques *παρά* et *κατά* (dans le sens de « par rapport à ») d'une forme pronominale *katarō-* (καταρό-), *pararō-* (παραρό-), calquée sur celle des prépositions coptes *ē* (ēro-, ցPO-) et *ha* (*haro-*, ՀԱՐՈ-),

Le procédé était donc encore bien vivant au stade final de l'évolution de la langue. Nous savons d'autre part qu'il remonte à une époque extrêmement ancienne, celle de l'Ancien Empire. Pierre Lacau a montré en effet (*Revue d'Égyptologie* 9 [1952], p. 81-90) que, dans les Textes des Pyramides, le *t* final du féminin est très souvent répété devant un pronom suffixe. C'est là un procédé graphique destiné à montrer que ce *t*, déjà tombé dans la prononciation à l'état absolu, devait être rétabli à l'état pronominal. Il ne pouvait d'ailleurs, en pareil cas, se maintenir que parce qu'il était en contact direct avec la consonne précédente, devant l'accent. La différence de traitement dont est l'objet ce *t* suppose l'existence de plusieurs équilibres phonétiques dans les mots où il se rencontre et ceux-ci postulent à leur tour une différence dans la vocalisation.

Avons-nous les moyens de préciser le rôle et les conditions d'emploi de ces vocalismes multiples, dans une même racine ? L'approfondissement de cette question exigerait des recherches préliminaires et nous entraînerait dans des développements trop nombreux et trop étendus; nous nous bornerons donc à quelques remarques. Il semble qu'on puisse et doive chercher dans deux directions. Tout d'abord un certain type de vocalisme, dans un équilibre phonétique donné, paraît s'être attaché à des mots que la nature de leurs radicales faisait rentrer dans une même classe. Le vocalisme en *i* bref accentué dans la première syllabe est absolument régulier dans les verbes à troisième radicale faible, *yod*, par exemple **ਮਿਚੇ**, *mīsē* (\**mīssi.ēt*, ancien

égyptien **𓁵** « mettre au monde, éllever ». D'autre part, il semble établi que certaines formes verbales ont comporté un vocalisme et, lorsqu'elles étaient trilitères, un équilibre phonétique permettant de les reconnaître immédiatement *dans leur fonction* et servant, par conséquent, à exprimer une certaine nuance de sens. La voyelle accentuée du « participe conjonctif », par exemple, est toujours un *a* (ᾳ). Les verbes 12<sup>3</sup> sont tous des intransitifs, sauf un seul (*hródj* [ʒpɔ.x] « empiler »). Tous ces faits demanderont à être précisés et clarifiés; notons seulement, en passant, que, dans un même équilibre phonétique, un même verbe a pu comporter deux vocalismes différents, par exemple *tíkē* (ተκእ) : *tókē* (ጥዕክእ), « lancer » et que, le timbre de la voyelle accentuée (mais non sa quantité) demeurant semblable, un même verbe peut présenter, à l'infinitif, deux formes parallèles de structure phonétique et de sens différents, par exemple *moútēn* (ሞትኑ < \*mótēn) « apaiser » et *mtōn* (ማትኑ) « s'apaiser ». Enfin tel ou tel vocalisme paraît avoir possédé un certain pouvoir signifiant, non pas en soi, mais plutôt par opposition à un autre vocalisme. Le catalogue de ces « oppositions » devra être fait; notons seulement, à titre d'exemples, l'opposition *o* long (infinitif) / *o* bref (qualitatif), dans les trilitères forts, l'opposition *o* bref (singulier) / *e* long (pluriel) dans certains substantifs masculins (*djōj* « bateau » [xɔi], plur. *ědjéou* [ɛxηγ]; *sōnj* « frère » [con], plur. *snéou* [cnηγ]) et enfin *o* long (*ou* après nasale) / *e* long dans les impératifs « viens », masculin *amoú* [xmoγ]; féminin *amé* [xmh].

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

### 1<sup>o</sup> Racine *htr* (\**htr* ՚) « lier ».

#### A. Formes verbales.

Infinitif : état absolu : ՚ውጥ (1)	Qualitatif : ՚ዕጥ (5)
état construit I : ՚ዕጥ- (2)	
état construit II : ՚ሕጥ- (3)	
état pronominal : ՚ዕጥ- (4)	

B. *Dérivés substantиваux.*

« lien » : əwər̩p (6)

« jumeau » : əx̩tr̩p (7)

Pluriels : əx̩tr̩p̩eεγ (8)

əx̩tr̩p̩eεγ (8 bis)

« attelage » : əx̩tr̩p̩eç (9)

« cheval » : ət̩o (10)

Pluriel : ət̩w̩p (11)

« cheval » (collectif) : ət̩w̩p̩h

Pluriel : ət̩oγ̩p̩eγ (A.)

C. *Inventaire des différents vocalismes.*

1. Vocalisme en *o* long accentué :

162~3 : (1) (6) *hót̩r*; 1263 + suffixe : (11) *htó̄r* < \**htó̄r.ěw*;

2. Vocalisme en *o* bref accentué :

1623 : (4) *hó̄tr-*, (5) *hó̄tr* < \**hó̄tr.ěw*; 1263 : (10) \**htó̄r* > *htó̄*;

3. Vocalisme en *o* bref atone :

1623 : (2) *hó̄tr-*;

4. Vocalisme en *e* long accentué :

1~23é + suffixe : (7) \**h̩tréj*, (9) \**h̩tréš*;

1~23éé + suffixe : (8) (8 bis);

5. Vocalisme en *e* bref atone :

1623 : (3) *hětr-*.

2º Racine *hbs* (\**hbs* ʃ ʃ | ʃ ʃ) « couvrir, vêtir ».

A. *Formes verbales.*

Infinitif : état absolu : əwək̩c (1)

Qualitatif : əōk̩c (4)

état construit I : (*non attesé*)

état construit II : ək̩c̩c- (2)

état pronominal : əōk̩c̩= (3)

B. *Dérivés substantиваux.*

« vêtement » (5) : ək̩c̩c

Pluriel : ək̩c̩c (6)

« vêtement » (7) : ək̩c̩w

Pluriel : ək̩c̩ooγ̩e (8)

C. *Inventaire des vocalismes.*

1. Vocalisme en *o* long accentué :

162~3 : (1); 1263 : (6); 1236 : (7);

2. Vocalisme en *o* bref accentué :  
1ő23 : (3) (4); 12ő3 (5); 123ő + suffixe : (8);
3. Vocalisme en *e* bref atone :  
1ě23 : (2).

3º Racine \**snj* «être deux».

**CNAJY** «deux» (1)

**CON** «frère» (2)

État construit : **CN-** (3)

État pronominal. : (*non attesté*)

Pluriel : **CNHJY** (4)

Féminin sing. : **CWNE** (5)

*Inventaire des vocalismes.*

1. Vocalisme en *o* long accentué :  
1ő2<sup>~</sup>(t) : (5);
2. Vocalisme en *o* bref accentué :  
12ő(3) : (2);
3. Vocalisme en *a* bref accentué :  
12ā(3) + suffixe : (1);
4. Vocalisme en *e* long accentué :  
12ě(3) + suffixe : (4);
5. Vocalisme en *e* bref atone :  
1ě2(3) : (3).

Episy, le 6 juillet 1958.